

Les desseins de la lumière

Il fut un temps où pour se protéger du froid, les fermes et chalets privilégiaient de petites ouvertures... Aujourd'hui, les grands volumes cathédrales des fermes d'antan servent de modèles, de vastes baies vitrées ouvrent les façades à la lumière, source de bien-être, au soleil et à ses apports calorifiques.



« Avec l'espace et la matière, la lumière, pour Le Corbusier, constitue l'un des éléments primordiaux de l'architecture ». La technique et le savoir-faire des architectes et artisans répondent aux exigences actuelles en terme d'esthétisme et de confort. Le triple vitrage, par exemple, permet aux fenêtres d'une construction contemporaine de servir de cadre à la nature environnante, d'en faire en quelque sorte une galerie de paysages et de profiter pleinement du blanc comme du vert - hiver comme été - en évitant des dépenses d'énergie excessives.

A Megève, l'harmonie du site reste prioritaire. Dans la lignée d'Henri-Jacques Le Même, le rôle de l'architecte est de réaliser un subtil mélange entre expression artisanale et architecture savante. Bruno Perrin, jeune directeur d'agence, amoureux de son village natal et créateur du Cabinet d'architectes « Art Project » en est parfaitement conscient.

Concepteur notamment du « Chalet des Sens et du Chalet Cashemere », il travaille de concert avec l'ensemblier Christophe Seigneur et l'architecte Sylvie Fagé.

« Le jeu sur les différentes sources de lumière et leurs couleurs, qu'elles soient directes et porteuses de chaleur, lumière bleu des jours blancs, lumière zénithale, ou lumière indirecte (les versants des montagnes exposées renvoient souvent beaucoup de lumière), est essentiel et propose de multiples combinaisons ». La lumière reste un des éléments moteurs de toute construction actuelle. Pour en bénéficier Bruno multiplie avec ingéniosité les facteurs qui la rendent très présente en atténuant la frontière entre extérieur et intérieur.

« Il faut profiter du rythme apporté par les structures traditionnelles pour créer des plans successifs permettant à la fois de donner une idée de mouvement mais aussi grâce à la lumière, de dessiner l'espace. L'emploi de claustra devant les baies vitrées, les ouvertures en toiture, les trames de charpente et la succession des fermes, les pare-soleil, les galeries ou balcons ajourés, l'utilisation de murs écran, l'utilisation de matériaux réfléchissants, transparents ou structurants, la matière et la couleur elles-mêmes sont autant de composantes qui accrochent, rythment, déforment, mettent en scène et modèlent la lumière ».

Marie-Christine Hugonot



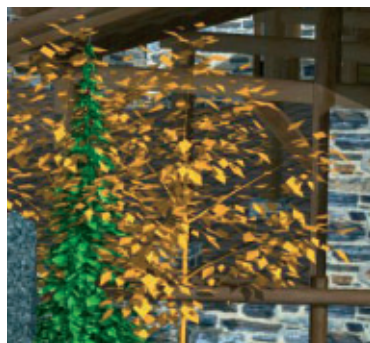
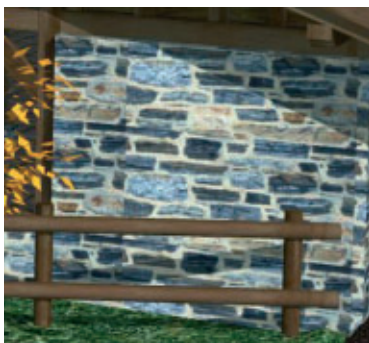


Ethique et architecture

A l'heure du réchauffement climatique, du Grenelle de l'Environnement, du baril à près de 100 dollars, des réglementations énergétiques qui ne peuvent que se durcir, le secteur du bâtiment est en première ligne. A l'instar du tourisme, de l'agriculture, des transports et de l'industrie, ce secteur d'activité condense nombre de facteurs polluants : eau, déchets, émission de gaz à effet de serre... Alors quand architectes et constructeurs s'entendent pour réaliser un programme pilote harmonisant très haut de gamme et développement durable DD(1), on se doit de saluer l'initiative.

Texte
Johana Trossat

Photographies
DR



Les fondements de la démarche reposent d'abord sur une éthique, une philosophie de vie qu'ont adoptée Patrick et Frédérique Sanyas depuis quelques années. Partant du constat que nombre de chalets de prestige construits sur la station sont de surcroît énergivores, alors qu'il est maintenant possible de concevoir des bâtiments très haut de gamme prenant en considération les économies d'énergie.



Ils ont tout naturellement exposé leur point de vue au Bureau d'Architecture Art Project, à qui ils confient les missions d'études de leurs projets. Bruno Perrin également très sensibilisé au devenir de notre planète et que l'évolution des techniques de construction intéresse tout particulièrement, a accueilli avec enthousiasme le principe adopté pour leur nouveau programme à édifier sur un magnifique terrain situé plein sud, à Odier sur la Commune de Demi-Quartier.

Enquêtes et pré-études les ont amenés à suivre de près ce que font les Suisses et les Allemands en matière d'éco-construction, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, de maison à énergie passive voire positive (2). C'est donc dans cet esprit que leur projet pilote va prochainement voir le jour. Le parti pris ressort d'une démarche globale : il s'agit non seulement pour les constructeurs de développer leur propre label en matière d'éco-construction, harmonisant esthétique, très haut de gamme et environnement, mais aussi de créer des lieux de vie harmonieux et sains. Leur souhait est de construire des chalets à énergie passive, c'est-à-dire affichant une consommation énergétique de 15 KW/m²/an alors que la réglementation thermique en vigueur dans les constructions neuves (RT 2005 nouvelle réglementation parue en 2006) requiert 120 KW, soit près de dix fois plus. Ce concept, très novateur, est non seulement un magnifique projet qui présente une architecture très montagne mais surtout qui place l'humain au centre des préoccupations.

«Notre démarche a pour but de maîtriser les impacts de la construction sur l'environnement extérieur et

nécessitant un minimum de chargement pour un rendement maximum seront installés ; ils présentent en outre l'avantage de ne pas produire de cendres. Pour ce qui concerne la fourniture d'eau chaude sanitaire, le solaire thermique en toiture a été retenu. Notons que ces chalets sont particulièrement bien exposés en versant sud avec un ensoleillement maximum.

«Notre but est d'arriver à ce que nos chalets soient quasiment autonomes en ce qui concerne leurs besoins énergétiques. Aussi nous avons prévu de renforcer l'isolation thermique en triplant l'épaisseur et de réaliser une parfaite étanchéité du bâti de sorte à réduire, voire à supprimer les ponts thermiques». Mais qui dit autonomie totale ou partielle d'un bâtiment, dit aussi enveloppe saine (3) et ventilation double flux de préférence en toiture. «Cette technique permet de renouveler l'air de façon adaptée à l'occupation de la maison et ce indépendamment du climat et de la météo». Plus simplement, ce type de ventilation récupère la chaleur et extrait l'air vicié des espaces utilitaires comme la cuisine, les toilettes, les salles de bains, d'une part, et d'autre part insufflé de l'air frais dans les espaces de vie. Ce procédé



Autonomie énergétique

de créer une atmosphère intérieure saine et confortable» indique Patrick Sanyas. «Les chalets que nous projetons d'édifier sont des maisons dont la construction et l'utilisation engendrent peu de rejets de CO₂ dans l'atmosphère». Une maison à enveloppe saine est en aussi une maison qui respire et vieillit mieux. Une demeure qui n'empoisonne pas ses occupants car les bois bénéficient d'un traitement biologique, les peintures sont sans solvants ni formaldéides. Pour ces professionnels, qui maîtrisent de longue date les constructions classiques, cette opération représente un réel défi.

Avant même d'esquisser sur le papier les grandes lignes des bâtiments, l'aventure a donc commencé par de nombreux voyages, enquêtes approfondies, apprentissages, visites, étude des contraintes. Ils ont tout exploré, ou presque, afin d'affiner leur choix. C'est ainsi qu'ils ont retenu comme principes constructifs des vecteurs fondamentaux : une triple isolation en mur et toiture, l'étanchéité des fenêtres avec un triple vitrage et des menuiseries en 78 mm, une ventilation double flux en toiture pour régénérer l'air et assurer le chauffage. Des poêles à bois



permet de dissocier ce qu'il faut garder et ce qu'il faut évacuer. Nous parlons plus ici de maisons étanches mais respirantes.

Le protocole de réalisation impose des études de sols approfondies, tout comme un choix très poussé des orientations des bâtiments. En effet, ici l'éclairage naturel doit être optimisé. L'appareillage électrique privilégie les énergies à basse consommation. Le chantier aussi sera particulièrement bien suivi afin que des matières inertes ne soient pas remblayées lors de la réalisation des fondations béton.

Bien sûr ce programme a un coût, mais comme l'écrit l'économiste Nicholas Stern(4) dans son rapport publié en octobre 2006 : «Voici ce que cela vous coûte aujourd'hui de faire et voilà ce que cela vous coûtera demain de ne pas avoir fait». De façon plus pragmatique, le coût supplémentaire se chiffre entre 10 et 15 % de plus qu'une construction classique et offre un retour sur investissement en cinq ans. Car si le financement de départ est plus important, les charges de fonctionnement sont réduites.

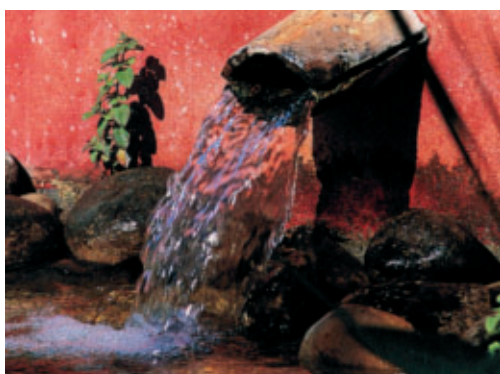


Ce n'est pas la première fois que l'on réalise du chalet bio climatique dans le secteur. En revanche c'est la première fois que des entrepreneurs s'engagent, pour rompre avec idées reçues (chez les néophytes) qu'un habitat écologique est non esthétique, peu confortable, peu luxueux.

Les bâtiments, conjuguant le «Colombage à la Megevanne» et une architecture privilégiant notamment les grandes ouvertures, sont en totale adéquation avec les tendances contemporaines tout en s'inscrivant harmonieusement dans le site.



Habillées de parements pierre et de vieux bois, les façades respectent le style et l'aspect volumétrique des constructions traditionnelles de montagne. La démarche écologique ne s'arrêtant pas au respect du volet énergétique, les finitions intérieures, telles que les peintures sont à base de chaux et de pigments et les bois traités de manière biologique.



*** Illustrations et photos données à titre indicatif, n'engageant pas la responsabilité du constructeur.



Eau, nature et équilibre

(1) - Les trois piliers fondateurs du développement durable : viable écologiquement, viable économiquement, l'équilibre de l'homme dans son environnement. Le 4^{ème} pilier est émergent et concerne l'identité territoriale et culturelle.

(2) - Les maisons à énergie passive se suffisent presque à elles mêmes. Les maisons à énergie positive sont celles qui produisent elles-mêmes l'énergie nécessaire à leurs besoins.

(3) - Qui utilise des matériaux sains comme la ouate de cellulose ou la fibre de bois et dont les coefficients de résistance thermique et phonique sont performants.

(4) - Sir Nicholas Stern, vice-président senior de la Banque mondiale, est l'auteur du rapport Stern sur l'effet du changement climatique et du réchauffement global de la planète. Publié le 30 octobre 2006, ce rapport de plus de 700 pages est le premier mené par un économiste et non par un météorologue. Ses principales conclusions sont qu'un investissement de 1% du PIB suffirait à fortement atténuer les effets du changement climatique et que l'augmentation ponctuelle de l'indice des prix qui en résulterait ne ralentirait pas notre activité. Ne pas prendre une telle mesure serait risquer une récession de près de 20% du PIB mondial.

Rien n'a été laissé au hasard. Aussi un procédé de récupération des eaux pluviales permet l'arrosage du jardin. De plus, pour pousser le raisonnement jusqu'au bout, la piscine extérieure répond aux critères biotopes. En substance, elles sont voisines, dans leur alimentation, leur traitement, leur oxygénation et leur renouvellement en eau, du lac biotope créé il y a quelques années à Combloux. Grâce au procédé Biotheich©, la matière organique est éliminée en continu dans un processus de dégradation naturel. La matière est d'abord minéralisée, puis utilisée par des plantes aquatiques pour leur croissance. A la fin du traitement, l'eau claire et limpide est oxygénée, réchauffée sur des galets, à l'image des lacs de montagne, avant de retourner dans le bassin. Le principe est propre, écologique et économique.

Ces deux chalets à ossature bois offriront respectivement des surfaces SHON de 430 M2 et de 170 m². Connus depuis de nombreuses années pour la qualité de leurs réalisations, Patrick et Frédérique Sanyas ont entrepris leur démarche avec la ferme conviction qu'il faut savoir aujourd'hui réagir

et avoir le courage de ses idées. En effet, les contraintes liées à ce type de projet engendrent non seulement un surcoût de construction mais aussi une réduction des surfaces habitables. Tenir le pari relève aussi de la prouesse financière quand on connaît la pression foncière du secteur et le coût du mètre carré. «Ce serait beaucoup plus facile de faire de ce que l'on sait faire et donc de ne pas relever les défis de demain», conclut Patrick Sanyas.

Patrick Sanyas Immobilier
161 rue des Cristaux
74120 Megève
Tél. 04 50 21 13 81
Fax 04 50 21 04 97